



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	8ème
Nom de site		Numéro	T15913
Adresse du site	16, avenue Hoche	Hauteur	R+8 (31m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700 et 2600MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/07/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	19/01/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	19/03/2018

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Afin d'optimiser la qualité radio ainsi que de répondre favorablement à l'augmentation continue de nouveaux clients sur la commune de PARIS, l'opérateur doit implanter de nouveaux équipements sur l'immeuble.
Détail du projet	Ce projet concerne le renforcement des fréquences (ajout 700/2600MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G avec des antennes Heptabandes en lieu et place des quadribandes (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.
Tilts (degrés)	4 et 10°

Incidence visuelle

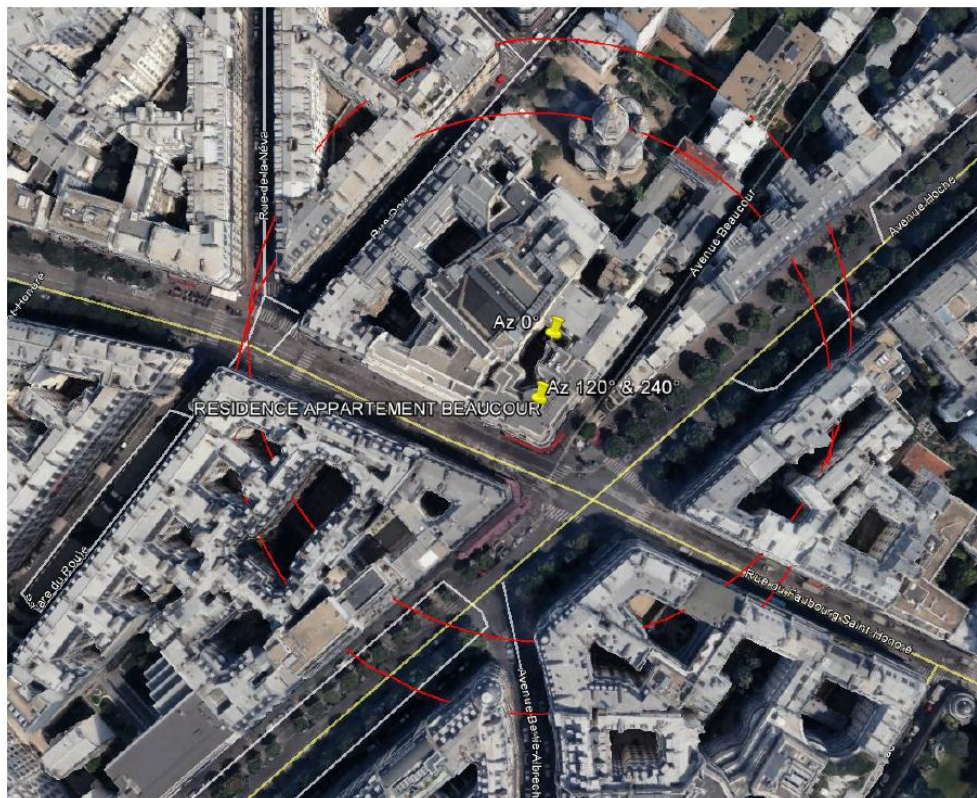
Intégration de l'antenne	Ce projet consiste à remplacer : - Les antennes existantes S2 et S3 sur support en terrasse fixé sur édicule de hauteur 2m par deux autres de la même taille (2m) en lieu et place et l'antenne existante S1 sur support en terrasse de hauteur 2m par une autre de la même taille (2m) en lieu et place
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	32.80m (Az 120° et 240°) 33m (Az 0°)

Conformité du dossier

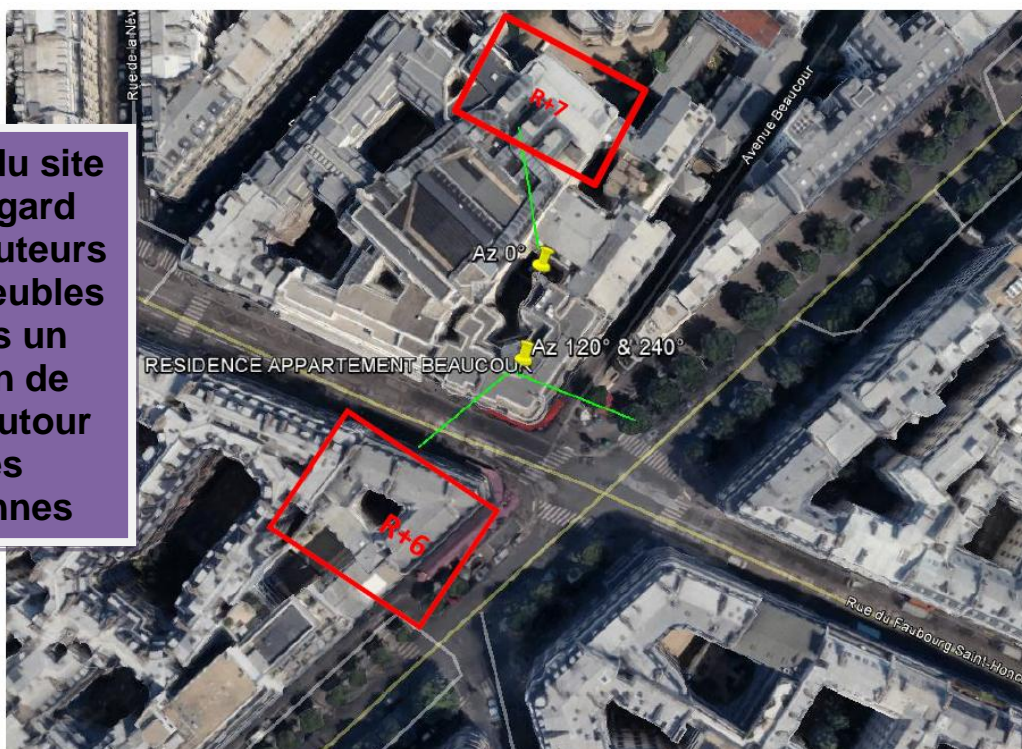
Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes

Pas de site sensible dans un rayon de 100 m



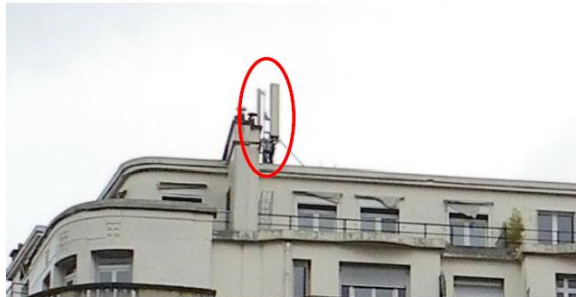
Carte du site
au regard
des hauteurs
d'immeubles
dans un
rayon de
25m autour
des
antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Changement des antennes S2 et S3 par des antennes de mêmes tailles → Pas de changement par rapport à l'existant
NB : Le secteur 1 n'est pas visible depuis la rue.





Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 120°



Azimut 240°

